



Comité sectoriel du Registre national

Délibération RN n° 47/2017 du 13 septembre 2017

Objet: Demande de la Directrice générale de la DG de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique (DGENORS) du Ministère de la Communauté française, des établissements d'enseignement de promotion sociale et de leurs pouvoirs organisateurs d'accéder au Registre national et d'utiliser le numéro d'identification du Registre national pour la gestion et l'utilisation de la base de données – application SIEL/EPS (RN-MA-2016-209)

Le Comité sectoriel du Registre national (ci-après "le comité") ;

Vu la loi du 8 août 1983 *organisant un Registre national des personnes physiques* (ci-après la "LRN") ;

Vu la loi du 8 décembre 1992 *relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel* (ci-après la "LV^P"), en particulier l'article 31 *bis* ;

Vu l'arrêté royal du 17 décembre 2003 *fixant les modalités relatives à la composition et au fonctionnement de certains comités sectoriels institués au sein de la Commission de la protection de la vie privée* ;

Vu la demande du DGENORS reçue le 29/08/2016;

Vu les informations complémentaires reçues en date des 19/01 et 11/08/2017;

Vu la demande d'avis technique et juridique adressée au Service public fédéral Intérieur en date du 25/08/2017 ;

Vu le rapport de la Présidente ;

Émet, après délibération, la décision suivante, le 13 septembre 2017:

I. OBJET ET CONTEXTE DE LA DEMANDE

1. La Directrice générale de la DG de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique (DGENORS) du Ministère de la Communauté française, ci-après dénommée « le demandeur », a introduit auprès du Comité, en son nom ainsi qu'au nom des établissements d'enseignement de promotion sociale (EPS) au sens du Décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale et des pouvoirs organisateurs de ces établissements¹, une demande d'autorisation d'accès au Registre national et d'utilisation du numéro d'identification du Registre national pour assurer la gestion et la mise à jour de la base de données/application SIEL EPS reprenant l'ensemble de la population estudiantine de l'enseignement de promotion sociale en Communauté française. Cette application sera mise à la disposition des établissements d'enseignement de promotion sociale et de leurs pouvoirs organisateurs par le demandeur.

II. EXAMEN DE LA DEMANDE

A. LÉGISLATION APPLICABLE

A.1. Loi du 8 août 1983 (LRN)

2. L'autorisation d'accéder aux informations visées à l'article 3, premier et deuxième alinéas de la LRN, ou d'en obtenir communication, et d'utiliser le numéro d'identification du Registre national peut être accordée par le Comité aux « *autorités publiques belges pour les informations qu'elles sont habilitées à connaître en vertu d'une loi, d'un décret ou d'une ordonnance* » et « *aux organismes publics ou privés de droit belge pour les informations nécessaires à l'accomplissement des tâches d'intérêt général qui leur sont confiées par ou en vertu d'une loi, d'un décret ou d'une ordonnance ou de tâches reconnues explicitement comme tel par le Comité* ». (Article 5, al. 1^{er}, 1^o et 2^o de la LRN)
3. La Communauté française est compétente en matière d'enseignement en vertu de l'article 127 de la Constitution et de l'article 4 de loi spéciale de réforme institutionnelle du 8 août 1980.

¹ La liste de ces établissements et de leur pouvoir organisateur sera annexée à la présente délibération.

4. Les établissements d'enseignement de promotion sociale subventionnés et reconnus par la Communauté française poursuivent les principales finalités suivantes :
 - Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
 - Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels (Article 7 du Décret du 14 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale)
5. Il en résulte qu'ils exercent une mission d'intérêt général.
6. Quant aux pouvoirs organisateurs² de ces établissements, ils poursuivent une finalité liée, également d'intérêt général, étant donné qu'ils exercent la responsabilité de l'établissement d'enseignement dont ils sont le pouvoir organisateur (article 2 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement).
7. Il résulte de ce qui précède que la présente demande d'autorisation est recevable

A.2. Loi du 8 décembre 1992 (LVP)

8. Les informations et le numéro d'identification du Registre national constituent des données à caractère personnel. L'article 4, §1^{er}, 2° de la LVP exige de tout responsable de traitement qu'il ne collecte des données à caractère personnel que pour des finalités déterminées et explicites et légitimes.

B. FINALITÉ

9. Le demandeur sollicite l'accès au Registre national pour assurer la mise à jour de son application/base de données SIEL EPS (repreant la population estudiantine de l'EPS) ainsi que l'identification unique des étudiants dans ce cadre. Cette base de données SIEL EPS permettra au demandeur de réaliser les traitements de données poursuivant les finalités suivantes :
 - Calcul du financement de l'EPS (en ce compris la déduction de subventions basées sur les droits d'inscription perçus) et de son encadrement ;

² Selon les informations obtenues auprès du demandeur, les pouvoirs organisateurs officiels de l'enseignement de promotion sociale sont la Communauté française, les provinces, les villes, les communes et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. Quant aux pouvoirs organisateurs libres, ce sont tous des ASBL.

- Réalisation, par sa cellule de pilotage, de statistiques en vue du pilotage de l'EPS (et communication de données anonymes à l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur pour permettre à ce dernier d'exercer ses missions) ;
 - Gestion du contentieux scolaire de l'EPS par la Commission de recours de l'enseignement de promotion sociale qui relève du demandeur ;
 - Authentification des titres et diplômes délivrés par les EPS.
10. Selon les articles 35, 56, 66 et 87 du Décret précité du 16 avril 1991, le subventionnement des établissements d'enseignement de promotion sociale dépend du nombre d'élèves inscrits par établissement, ce qui implique que le demandeur doit disposer d'informations à ce sujet afin d'assurer le financement des EPS. En vertu des articles 17 et suivants du Décret précité du 16 avril 1991, le demandeur (sa cellule de pilotage) est chargé de l'élaboration de statistiques sur l'enseignement de promotion sociale en vue de l'élaboration des besoins de cet enseignement et d'une politique communautaire en matière d'éducation tout au long de la vie. Les articles 123 ter et quater du Décret de 1991 instituent au sein du demandeur une Commission de recours pour l'enseignement de promotion sociale en charge du contentieux scolaire. Le demandeur est également chargé d'assurer l'authentification des titres et diplômes délivrés par les EPS en vertu de l'article 37 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 septembre 2015 portant règlement général des études de l'enseignement supérieur de promotion sociale de type court et de type long et de l'article 35 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 septembre 2015 portant règlement général des études de l'enseignement secondaire de promotion sociale.
11. La DGENORS confèrera aux établissements d'enseignement de promotion sociale un accès direct à son application SIEL EPS (qui disposeront ainsi d'un accès indirect au Registre national) afin qu'ils puissent réaliser les traitements de données pour les finalités suivantes :
- Inscription centralisée de leurs étudiants afin d'assurer la gestion des dossiers des élèves durant leur cursus et de communiquer les données qu'ils sont tenus de communiquer à la DGENORS en application du Décret précité de 1991 ;
 - Vérification de la qualité des données d'identification reprises dans les titres (diplômes, certificats) et les attestations de réussite d'unité d'enseignement ;
 - Perception des droits d'inscription (éviter de réclamer indûment plusieurs fois les droits qui sont dus une seule fois vu qu'un même étudiant peut s'inscrire pour une même année scolaire dans plusieurs EPS).
12. Les établissements d'enseignement de promotion sociale sont en effet tenus, en vertu de l'article 16 du Décret précité du 16 avril 1991, de communiquer au demandeur des données sur les inscriptions en leur sein par unité de formation, sur la signalétique des étudiants, la réussite et

l'échec à l'issue des évaluations, les passerelles et sur les filières offertes et suivies et ce en vue l'élaboration de statistiques par le demandeur sur l'enseignement de promotion sociale. La délivrance des titres (diplômes) dans l'enseignement de promotion sociale est également de la compétence des établissements de promotion sociale après une délibération du Conseil des études (art. 77 Décret 16/04/1991). Par ailleurs, il ressort de l'article 12, §3 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement que le droit d'inscription est un droit global pour l'année peu importe le nombre d'EPS dans lequel l'étudiant est inscrit ; ce qui implique la nécessité pour les EPS de savoir combien un étudiant a déjà payé dans un ou d'autres établissements pour savoir ce qu'il doit encore payer s'il souhaite s'inscrire dans une autre formation dans son établissement.

13. La DGENORS confèrera aussi aux pouvoirs organisateurs (PO) des établissements d'enseignement de promotion sociale un accès direct à son application SIEL EPS (qui disposeront ainsi d'un accès indirect au Registre national) afin qu'ils puissent assurer le contrôle et la validation des inscriptions des élèves réalisées dans les établissements d'enseignement qui en dépendent. En tant que responsables des EPS, les pouvoirs organisateurs doivent assurer la validation des inscriptions des élèves. De plus, l'article 82 du décret précité de 1991 prévoit que ce sont les pouvoirs organisateurs d'enseignement de promotion sociale qui disposent d'une dotation calculée en périodes de cinquante minutes chacune. Cette dotation étant calculée sur base des inscriptions, les PO doivent pouvoir contrôler et valider les inscriptions des élèves réalisées dans leurs établissements.
14. Il ressort des informations complémentaires obtenues auprès du demandeur que l'identification de base des étudiants sera réalisée par les établissements d'enseignement de promotion sociale sur base d'une lecture de la carte d'identité lors de demande d'admission. A partir de 2017, une lecture électronique de la carte sera réalisée par les EPS. Le Comité en prend acte.
15. Il ressort de ce qui précède que les finalités poursuivies par le demandeur, les établissements d'enseignement de promotion sociale et leurs pouvoirs organisateurs sont déterminées, explicites et légitimes au sens des articles 4, § 1, 2° et 5, e) de la LVP et de l'article 5, deuxième alinéa de la LRN.
16. Le Comité prend acte des informations complémentaires du demandeur selon lesquelles sa politique de gestion des droits d'accès et des utilisateurs de SIEL EPS assurera que les utilisateurs auront accès aux seules données pertinentes pour les finalités respectives qu'ils poursuivent. A titre d'exemple, les membres de la Commission de recours n'auront accès qu'aux seules données pertinentes pour la gestion du recours qui leur est adressé. De même, l'exigence d'anonymisation

des données traitées dans le cadre de l'élaboration des statistiques, visées à l'article 17 du Décret précité de 1991, sera intégrée dans la configuration de l'application/base de données SIEL EPS.

C. PROPORTIONNALITÉ

17. L'article 4, § 1^{er}, 3° de la loi vie privée prévoit que ces données à caractère personnel doivent être adéquates, pertinentes et non excessives au regard des finalités pour lesquelles elles sont obtenues et pour lesquelles elles sont traitées ultérieurement.

C.1. Quant aux données

18. Le demandeur demande l'autorisation d'avoir accès aux informations visées à l'article 3, alinéa 1^{er}, 1° à 6° (à l'exception du lieu de décès) de la LRN, concernant les personnes âgées de plus de 15 ans domiciliées sur le territoire belge et inscrite dans une école de promotion sociale de la Communauté française, à savoir:

- leurs nom et prénoms;
- lieu et date de naissance;
- sexe ;
- la résidence principale;
- nationalité;
- date de décès;

19. Au vu des arguments avancés par le demandeur, le comité constate que les données "**nom et prénoms**", "**lieu et date de naissance**", "**nationalité**", "**résidence principale**", "**sexe**", sont pertinentes et nécessaires pour la réalisation de la finalité précitée.

20. La donnée « **date de décès** » permettra au demandeur de supprimer l'étudiant de sa base de donnée.

21. Outre l'accès à ces données, le demandeur sollicite la mise en place d'une communication automatisée entre lui et le Registre national en vue de recevoir automatiquement toute modification qui interviendrait sur les données mentionnées à l'article 3, alinéa 1^{er}, 1° à 6° de la LRN afin que l'application SIEL/EPS contienne des données à jour (envoi de toute communication officielle à l'adresse actuelle de l'étudiant, ...).

22. Le Comité conditionne son autorisation d'accès aux mutations à l'utilisation par le demandeur d'un répertoire de référence. Ce répertoire sert de filtre afin que le demandeur ne reçoive que l'actualisation des données relatives à ses dossiers actifs. Le Comité précise que le demandeur

ne doit pas nécessairement constituer ce répertoire de référence lui-même. Il peut s'intégrer dans un répertoire de référence existant d'un intégrateur de services. Le demandeur a précisé dans sa demande qu'il ferait appel à la Banque-Carrefour d'échange de données à cet effet. Le Comité en prend acte.

23. **En résumé**, le comité décide que l'accès aux données à caractère personnel mentionnées à l'article 3, alinéa 1^{er}, 1° à 6° (à l'exception du lieu de décès) de la LRN, en ce compris la communication automatique des modifications intervenant sur ces données, est conforme à l'article 4, §1^{er}, 3° de la loi vie privée.

C.2. Utilisation du numéro d'identification du Registre national

24. Le numéro d'identification du Registre national des personnes concernées sera collecté par les établissements d'enseignement de promotion sociale et communiqué à la DGENORS pour assurer l'identification unique des élèves au sein de SIEL/EPS. Un numéro unique de Communauté française sera établi par étudiant sur base d'un codage du numéro du Registre national. Le numéro du Registre national sera également utilisé comme critère de recherche pour consulter le Registre national pour réaliser la mise à jour de la base de données SIEL/EPS. Il sera aussi utilisé par les membres du personnel du demandeur comme critère de recherche (cumulativement avec d'autres données à caractère personnel) au sein de SIEL/EPS.
25. Le numéro d'identification du Registre national est attribué à toute personne inscrite aux registres de la population, aux registres des étrangers, aux registres d'attente ainsi qu'aux registres tenus dans les missions diplomatiques et les postes consulaires belges à l'étranger. Il identifie ces personnes de manière unique et exclut tout risque d'homonymie.
26. Au vu de ce qui précède, il est établi que l'usage demandé du numéro du Registre national est conforme à l'article 4, § 1, 3° de la LVP et à la LRN.

C.3. Quant à la fréquence de consultation et à la durée demandées

27. Le demandeur souhaite pouvoir accéder aux données de manière permanente et pour une durée indéterminée.
28. Le Comité constate qu'en vue de la réalisation de la finalité précitée, il n'est pas possible de déterminer a priori la fréquence d'accès aux données demandées. Un accès permanent aux données est donc approprié.

29. Une autorisation pour une durée indéterminée est également nécessaire étant donné les missions poursuivies ne sont par nature pas limitées dans le temps.

C.4 Quant au délai de conservation

30. Interrogé sur le délai de conservation des données, le demandeur a affirmé qu'il conservera les données d'un élève jusqu'à son décès. Il a fait valoir à cet égard que la valorisation des acquis antérieurs d'un étudiant nécessite d'avoir accès à l'ensemble des compétences déjà acquises en enseignement de promotion sociale, peu importe le moment auquel ces dernières ont été acquises. Un étudiant d'enseignement de promotion sociale peut à tout moment interrompre son parcours scolaire et le reprendre quand il le souhaite. De plus, des demandes de duplicata d'attestation de réussite sont récurrentes et peuvent intervenir tout au long de la vie de l'étudiant.
31. Le comité en prend acte et constate qu'une telle durée conservation des données apparaît conforme à l'article 4, § 1, 5° de la LVP.

C.5. Usage interne et/ou communication à des tiers

32. Il ressort de la demande que les données du Registre national seront utilisées en interne par la DGENORS et seront également communiquées aux écoles d'enseignement de promotion sociale et à leurs pouvoirs organisateur pour la réalisation de leurs missions précitées dans la mesure où elles disposeront d'un accès direct à SIEL/EPS.
33. Le demandeur a également précisé qu'il sera amené à communiquer des données à l'académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) pour des finalités statistiques, aux commissaires et délégués du gouvernement de la Communauté française pour leur calcul du financement des établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'à d'autres établissements d'enseignement supérieur en cas de demande d'admission dans ces derniers d'étudiants provenant de l'enseignement de promotion sociale. Le Comité attire l'attention du demandeur sur le fait que tout organisme auquel le numéro d'identification du Registre national sera communiqué doit être préalablement autorisé à en faire usage dans le cadre de la finalité poursuivie.

C. 6. Connexions en réseau

34. D'après les explications fournies par le demandeur, il apparaît qu'aucune information n'est échangée à ce jour avec des tiers sur la base du numéro d'identification du Registre national comme clef primaire et qu'il n'y a par conséquent pas de connexion en réseau.
35. Le Comité en prend acte. Par souci d'exhaustivité, il souligne que :
- si d'autres connexions en réseau sont réalisées ultérieurement, le demandeur devra l'en informer au préalable ;
 - le numéro d'identification du Registre national ne pourra être utilisé dans des relations avec des tiers que pour autant que cela s'inscrive dans le cadre des finalités pour lesquelles ceux-ci ont également été autorisés à se servir dudit numéro.

D. SÉCURITÉ

D.1. Conseiller en sécurité de l'information

36. Le bénéficiaire de l'autorisation est obligé de désigner un conseiller en sécurité de l'information et en protection de la vie privée (article 8, § 2 et article 10 de la LRN). Le Comité constate que l'identité du conseiller de la DGENORS a été communiquée.
37. Le Comité rappelle au bénéficiaire de l'autorisation ses responsabilités à cet égard.
38. Le bénéficiaire de l'autorisation désigne un conseiller sur la base de ses qualités professionnelles et de ses connaissances spécialisées, en particulier, des pratiques en matière de protection des données et du droit pertinent dans le contexte. Ces capacités permettent au conseiller d'accomplir ses missions et de disposer d'une connaissance suffisante de l'environnement informatique du bénéficiaire de l'autorisation ainsi que de la sécurité de l'information. Le conseiller doit en permanence tenir cette connaissance à jour.
39. Le conseiller fait directement rapport au niveau le plus élevé de la hiérarchie du bénéficiaire de l'autorisation.
40. Que le conseiller soit un membre du personnel ou une personne externe, il ne peut pas y avoir de conflit d'intérêts entre la fonction de conseiller et d'autres activités qui sont incompatibles avec cette fonction. En particulier, la fonction ne peut pas être cumulée avec celle de gestionnaire

dirigeant du service informatique ni avec celle de personne assumant le niveau le plus élevé de la hiérarchie du bénéficiaire de l'autorisation (par exemple directeur général).

41. Le bénéficiaire de l'autorisation veille à ce que le conseiller puisse exercer ses missions en toute indépendance et à ce qu'il ne reçoive aucune instruction pour s'en acquitter. Le conseiller ne peut être relevé de ses fonctions ou pénalisé pour l'exercice de ses missions
42. Si les tâches de conseiller sont confiées à plusieurs personnes, la responsabilité finale doit être confiée à une seule d'entre elles pour faire rapport au niveau le plus élevé de la direction quant aux activités communes et pour assumer le rôle de personne de contact à l'égard du Comité.
43. Le bénéficiaire de l'autorisation fournit au conseiller les ressources et le temps nécessaires pour exercer ses missions et lui permet d'entretenir ses connaissances spécialisées. L'accès aux données à caractère personnel et aux opérations de traitement est notamment fourni au conseiller. Le bénéficiaire de l'autorisation veille à ce que le conseiller soit associé, d'une manière appropriée et en temps utile, à toutes les questions relatives à la protection des données à caractère personnel.
44. Le Comité se réserve le droit de contrôler le respect de ces obligations.

D.2. Politique de sécurité de l'information

45. D'après les documents fournis par la DGENORS, il apparaît que cette dernière dispose d'une politique de sécurité et qu'elle la met également en pratique sur le terrain.
46. En ce qui concerne les établissements d'enseignement de promotion sociale et leurs pouvoirs organisateurs, la DGENORS a précisé que la sécurisation de l'accès à la base de données SIEL EPS sera assurée de la façon suivante : les messages transiteront à travers un canal HTTPS supportant le protocole TLS 1.0 et seront chiffrés. Un certificat numérique (carte d'identité ou certificat qualifié) sera utilisé pour signer les messages. Dans un premier temps, la communication se fera en fournissant un login et un mot de passe à chaque requête. Cette dernière option sera être supprimée courant 2017 pour être remplacée par une authentification forte (carte d'identité électronique ou équivalent).
47. Le Comité en prend acte et relève que le protocole de sécurisation TLS 1.0 est actuellement dépassé. Par conséquent, le Comité conditionne son autorisation à ce que le protocole TLS 1.2 soit utilisé en lieu et place.

48. Pour le surplus, afin d'assurer un niveau de sécurité adéquat tout au long de la transaction, le Comité conditionne la présente autorisation à ce que la DGENORS adopte les mesures nécessaires pour que tout établissement d'enseignement de promotion sociale et pouvoir organisateur qui dispose d'un droit d'accès direct à son application SIEL/EPS lui ait préalablement confirmé par écrit qu'il réalise au niveau de sa propre organisation les onze premiers aspects de la sécurité visés dans la déclaration de conformité relative à la sécurité du système d'information, disponible sur le site web de la Commission. La DGENORS devra également se réserver le droit de droit de suspendre l'accès à SIEL EPS en cas de constat d'usage problématique.
49. Le Comité souligne que quelle que soit la personne qui dispose d'un accès au Registre national, le demandeur doit élaborer les procédures nécessaires de manière à enregistrer, pour chaque consultation du Registre national, le dossier dans le cadre duquel la consultation a eu lieu afin de pouvoir vérifier par la suite s'il y avait un fondement suffisant à cet effet (qui a consulté quoi, quand et pourquoi)

D.3. Personnes ayant accès aux données, utilisant le numéro d'identification et liste de ces personnes

50. Seuls les membres du personnel qui en ont fonctionnellement besoin pour l'exécution de leurs tâches liées à la réalisation des finalités précitées au point B peuvent disposer d'un droit d'accès au Registre national. Conformément à l'article 12 de la LRN, ces organes ou préposés devront être désignés nominativement et repris dans un listing qui devra être tenu à jour et mis à disposition du Comité à première demande.
51. Le Comité attire également l'attention du demandeur quant à son obligation de faire signer à ces personnes une déclaration dans laquelle elles s'engagent à préserver la sécurité et le caractère confidentiel des informations

PAR CES MOTIFS,

le Comité

1° autorise, pour une durée indéterminée, le demandeur, les établissements d'enseignement de promotion sociale ainsi que leurs pouvoirs organisateur (dont la liste restera annexée à la présente délibération), en vue de l'accomplissement des finalités indiquées au point B et aux conditions exposées dans la délibération, à

- avoir un accès permanent aux informations visées à l'article 3, alinéa 1^{er}, 1° à 6° (à l'exception du lieu de décès) de la LRN, en ce compris la communication automatique des modifications intervenant sur ces données
- à utiliser le numéro d'identification du Registre national.

2° stipule que lors de toute modification ultérieure de l'organisation de la sécurité de l'information pouvant avoir un impact sur les réponses données au questionnaire sécurité fourni au Comité (réponses aux questions relatives à l'organisation de la sécurité), le demandeur adressera au Comité un nouveau questionnaire relatif à l'état de la sécurité de l'information complété conformément à la vérité. Le Comité en accusera réception et se réserve le droit de réagir ultérieurement, s'il y a lieu.

3° stipule également que lorsqu'il enverra au demandeur un questionnaire relatif à l'état de la sécurité de l'information, celui-ci devra compléter ce questionnaire conformément à la vérité et le renvoyer au Comité. Ce dernier en accusera réception et se réserve le droit de réagir ultérieurement, s'il y a lieu.

L'Administrateur f.f.

La Présidente,

(sé) An Machtens

(sé) Mireille Salmon

Annexe 1 :

PPM_0101 (B11) 28.09.2016
 SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - LISTE DES ECOLES PAR PROVINCE

PROVINCE : 0 Région Bruxelles-Capitale
 =====
 2003001 IEPSCF ANDERLECHT MARECHALERIE
 Rue Léon Delacroix 28 Réseau: CF
 1070 ANDERLECHT (A: BRUXELLES) No Fase: 49
 TEL: 02/410.26.73 FAX : 02/410.66.45 EMAIL : ec000049@adm.cfwb.be
 2003005 IEPSCF UCCLE-ANDERLECHT-BRUXELLES
 Rue Gatti de Gamond 95 Réseau: CF
 1180 UCCLE (A: BRUXELLES) No Fase: 483
 TEL: 02/332.11.66 FAX : 02/332.10.87 EMAIL : ec000483@adm.cfwb.be
 2003009 INSTITUT ROGER LAMBION Roger Lambion Bruxelles
 Avenue Emile Gryson 1 Réseau: P
 1070 ANDERLECHT (A: BRUXELLES) No Fase: 3197
 TEL: 02/526.73.37 02/526.74.10 FAX : 02/526.73.08 EMAIL : ec003197@adm.cfwb.be
 2003041 INSTITUT ROGER GUILBERT
 Avenue Emile Gryson 1 Réseau: P
 1070 ANDERLECHT (A: BRUXELLES) No Fase: 41
 TEL: 02/526.75.40 02/526.75.45 FAX : 02/526.70.42 EMAIL : ec000041@adm.cfwb.be
 2003060 COURS DE PROMOTION SOCIALE ERASME
 Rue de la Procession 78 Réseau: C
 1070 ANDERLECHT (A: BRUXELLES) No Fase: 42
 TEL: 02/522.25.86 FAX : 02/522.27.38 EMAIL : ec000042@adm.cfwb.be
 2008006 INSTITUT AUDERGHEMOIS DE PROMOTION SOCIALE
 Chaussée de Wavre 1649 Réseau: C
 1160 AUDERGHEM (A: BRUXELLES) No Fase: 63
 TEL: 02/673.09.25 FAX : 02/673.09.25 EMAIL : ec000063@adm.cfwb.be
 2044087 E.P.F.C 8
 Boulevard du Triomphe 1 Réseau: LN
 1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 156
 TEL: 02/650.59.59 02/777.96.67 FAX : 02/650.56.92 EMAIL : ec000156@adm.cfwb.be
 2044090 INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES
 Rue de la Fontaine 4 Réseau: C
 1000 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 158
 TEL: 02/279.58.40 FAX : 02/279.58.49 EMAIL : ec000158@adm.cfwb.be
 2044093 COURS INDUSTRIELS
 Bld de l'Abattoir 50 Réseau: C
 1000 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 159
 TEL: 02/279.51.00 02/279.51.01 FAX : 02/279.51.04 EMAIL : ec000159@adm.cfwb.be
 2044103 INST. PARURE ET BIJOUTERIE - INSTITUT JEANNE TOUSSAINT
 Bld de l'Abattoir 50 Réseau: C
 1000 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 150
 TEL: 02/279.51.15 02/279.51.17 FAX : 02/279.51.19 EMAIL : ec000150@adm.cfwb.be
 2044104 E.P.F.C 7
 Boulevard du Triomphe 1 Réseau: LN
 1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 168
 TEL: 02/650.59.59 02/643.32.15 FAX : 02/643.32.16 EMAIL : ec000168@adm.cfwb.be
 2044107 ITCCMA - INSTITUT PAUL HANKAR
 Bld de l'Abattoir 50 Réseau: C
 1000 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 151
 TEL: 02/279.51.50 FAX : 02/279.51.59 EMAIL : ec000151@adm.cfwb.be
 2044110 ITME (PS) - INSTITUT MARGUERITE MASSART
 Bld de l'Abattoir 50 Réseau: C
 1000 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 153
 TEL: 02/279.52.60 02/279.52.64 FAX : 02/279.52.96 EMAIL : ec000153@adm.cfwb.be
 2044116 ECOLE DE PHOTO ET DE TECHN. VISUELLES - ECOLE AGNES VARDA
 Rue Claessens 57 Réseau: C
 1020 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 160
 TEL: 02/422.03.60 FAX : 02/422.03.68 EMAIL : ec000160@adm.cfwb.be
 2044143 COURS DU SOIR DE LANGUES
 Rue Ernest Allard 49 Réseau: C
 1000 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 161
 TEL: 02/500.72.50 FAX : 02/500.72.58 EMAIL : ec000161@adm.cfwb.be
 2044170 E.P.F.C 9
 Boulevard du Triomphe 1 Réseau: LN
 1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 162
 TEL: 02/650.59.59 02/650.56.89 FAX : 02/643.32.16 EMAIL : ec000162@adm.cfwb.be
 2044333 INSTITUT JEAN-PIERRE LALLEMAND
 Rue du Couvent 2 Réseau: P
 1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 163
 TEL: 02/513.60.93 FAX : 02/513.27.79 EMAIL : ec000163@adm.cfwb.be
 2044428 E.P.F.C 1
 Boulevard du Triomphe 1 Réseau: LN
 1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 164
 TEL: 02/650.59.59 02/650.33.44 FAX : 02/650.56.92 EMAIL : ec000164@adm.cfwb.be

2044574 WILLEMSFONDS- COURS MOYENS ET SUPERIEURS DE NEERLANDAIS
Rue de la Fontaine 2 Réseau: LN
1000 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 165
TEL: 02/513.47.55 FAX : 02/513.12.82 EMAIL : ec000165@adm.cfwb.be

2044598 INSTITUT DE FORMATION DE CADRES POUR LE DEVELOPPEMENT
Avenue Legrand 57 Réseau: LN
1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 166
TEL: 02/640.46.69 FAX : 02/640.87.51 EMAIL : ec000166@adm.cfwb.be

2044603 E.P.F.C 2
Boulevard du Triomphe 1 Réseau: LN
1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 167
TEL: 02/650.59.59 02/650.56.52 FAX : 02/650.56.92 EMAIL : ec000167@adm.cfwb.be

2044604 E.P.F.C 3
Boulevard du Triomphe 1 Réseau: LN
1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 189
TEL: 02/650.59.59 02/650.59.04 FAX : 02/650.56.92 EMAIL : ec000189@adm.cfwb.be

2076023 COURS PROFESSIONNELS DE COIFFURE D'IXELLES
Rue Bara 154 Réseau: LN
1070 ANDERLECHT (A: BRUXELLES) No Fase: 224
TEL: 02/649.67.24 FAX : 02/648.28.01 EMAIL : ec000224@adm.cfwb.be

2076052 INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION CONTINUE
Rue Joseph Buedts 14 Réseau: C
1040 ETTERBEEK (A: BRUXELLES) No Fase: 216
TEL: 02/647.25.69 FAX : 02/646.39.86 EMAIL : ec000216@adm.cfwb.be

2078016 IEPSCF EVERE, LAEKEN
Av Constant Permeke 4 Réseau: CF
1140 EVERE (A: BRUXELLES) No Fase: 233
TEL: 02/701.97.97 02/701.97.98 FAX : 02/555.19.52 EMAIL : ec000233@adm.cfwb.be

2081007 E.P.F.C 4
Boulevard du Triomphe 1 Réseau: LN
1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 191
TEL: 02/650.59.59 02/777.96.61 FAX : 02/650.56.92 EMAIL : ec000191@adm.cfwb.be

2132024 INST. F. COCQ - COURS DE PROMOTION SOCIALE D'IXELLES
Rue du Président 54 Réseau: C
1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 305
TEL: 02/515.78.10 02/515.78.17 FAX : 02/513.94.41 EMAIL : ec000305@adm.cfwb.be

2132070 INSTITUT D'OPTIQUE RAYMOND TIBAUT
Route de Lennik 808 Réseau: LN
1070 ANDERLECHT (A: BRUXELLES) No Fase: 292
TEL: 02/512.76.02 FAX : 02/502.34.02 EMAIL : ec000292@adm.cfwb.be

2132088 ECOLE DE PROMOTION SOCIALE DES FPS DU BRABANT
Rue du Duc 100 Réseau: LN
1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE (A: BRUXELLES) No Fase: 293
TEL: 02/334.74.95 02/334.74.91 FAX : 02/332.28.76 EMAIL : ec000293@adm.cfwb.be

2132115 CENTRE DE PHONETIQUE APPLIQUEE DE BRUXELLES
Avenue Louise 113 Réseau: LN
1050 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 188
TEL: 02/511.01.09 FAX : EMAIL : ec000188@adm.cfwb.be

2136003 COURS COMMUNAUX DE PROMOTION SOCIALE J.L. THYS
Rue Essegheem 101 Réseau: C
1090 JETTE (A: BRUXELLES) No Fase: 320
TEL: 02/421.19.15 02/421.19.17 FAX : 02/421.19.16 EMAIL : ec000320@adm.cfwb.be

2197005 INSTITUT MACHTENS:ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE PROMOTION SOCIALE
Rue Tazieaux 25 Réseau: C
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (A: BRUXELLES) No Fase: 349
TEL: 02/411.99.99 FAX : 02/411.99.99 EMAIL : ec000349@adm.cfwb.be

2197038 CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES D'OPTOMETRIE APPLIQUEE
Boulevard Léopold II 43 Réseau: LN
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEA (A: BRUXELLES) No Fase: 353
TEL: 02/428.52.49 FAX : 02/428.52.49 EMAIL : ec000353@adm.cfwb.be

2264009 COURS DE PROMOTION SOCIALE
Rue Vlogaert 4 Réseau: C
1060 SAINT-GILLES (A: BRUXELLES) No Fase: 370
TEL: 02/537.97.21 FAX : 02/543.34.78 EMAIL : ec000370@adm.cfwb.be

2264044 INSTITUT SUPERIEUR D'URBANISME ET DE RENOVATION URBAINE
Rue d'Irlande 57 Réseau: LC
1060 SAINT-GILLES (A: BRUXELLES) No Fase: 3193
TEL: 02/537.34.96 FAX : EMAIL : ec003193@adm.cfwb.be

2264047 ECOLE DE PROMOTION SOCIALE SAINT-LUC
Rue d'Irlande 57 Réseau: LC
1060 SAINT-GILLES (A: BRUXELLES) No Fase: 371
TEL: 02/537.36.45 02/537.36.46 FAX : 02/537.00.63 EMAIL : ec000371@adm.cfwb.be

2266003 E.P.F.C 5
Boulevard du Triomphe 1 Réseau: LN
1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 192
TEL: 02/650.59.59 02/650.42.24 FAX : 02/650.56.92 EMAIL : ec000192@adm.cfwb.be

2269015 COURS COMMERCIAUX DU SOIR
Avenue Ernest Renan 12 Réseau: C
1030 SCHAERBEEK (A: BRUXELLES) No Fase: 433
TEL: 02/215.95.55 FAX : 02/245.07.06 EMAIL : ec000433@adm.cfwb.be

2269018 INSTITUT TECHNIQUE SUPERIEUR CARDINAL MERCIER
 Boulevard Lambert 35 Réseau: LC
 1030 SCHAERBEEK (A: BRUXELLES) No Fase: 3146
 TEL: 02/781.00.39 02/781.00.40 FAX : 02/781.00.37 EMAIL : ec003146@adm.cfwb.be
 2269022 CENTRE DE FORMATION CULTURELLE ET SOCIALE-C.F.C.S.
 Bld de l'Abattoir 28 Réseau: LC
 1000 BRUXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 440
 TEL: 02/209.23.23 02/209.23.24 FAX : 02/513.46.92 EMAIL : ec000440@adm.cfwb.be
 2309068 COURS DE PROMOTION SOCIALE D'UCCLE
 Avenue De Fré 62 A Réseau: C
 1180 UCCLÉ (A: BRUXELLES) No Fase: 470
 TEL: 02/374.05.48 FAX : 02/375.79.38 EMAIL : ec000470@adm.cfwb.be
 2339024 COURS COMMUNAUX DE LANGUES MODERNES
 Rue Abbé Jean Heymans 29 Réseau: C
 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBER (A: BRUXELLES) No Fase: 520
 TEL: 02/761.75.27 02/761.75.28 FAX : EMAIL : ec000520@adm.cfwb.be
 2339039 CENTRE DE FORMATION POUR LES SECTEURS INFIRMIER ET DE SANTE
 Avenue Hippocrate 91 Réseau: LC
 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBER (A: BRUXELLES) No Fase: 521
 TEL: 02/762.34.45 FAX : 02/762.50.56 EMAIL : ec000521@adm.cfwb.be
 2339600 ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES(EPHEC)
 Av Konrad Adenauer 3 Réseau: LC
 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBER (A: BRUXELLES) No Fase: 3233
 TEL: 02/775.97.01 FAX : 02/775.97.03 EMAIL : ec003233@adm.cfwb.be
 2340008 E.P.F.C 6
 Boulevard du Triomphe 1 Réseau: LN
 1050 IXELLES (A: BRUXELLES) No Fase: 193
 TEL: 02/650.59.59 02/650.42.11 FAX : 02/650.56.92 EMAIL : ec000193@adm.cfwb.be
 2340016 IEPSCF WOLUWE-ST-PIERRE
 Avenue Orban 73 Réseau: CF
 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE (A: BRUXELLES) No Fase: 547
 TEL: 02/770.05.31 FAX : 02/762.94.12 EMAIL : ec000547@adm.cfwb.be

PROVINCE : 2 Brabant Wallon

=====

2041003 IEPSCF BRAINE-L'ALLEUD
 Avenue de Menden 21 Réseau: CF
 1420 BRAINE-L'ALLEUD (A: BRAINE-L'ALLEUD) No Fase: 570
 TEL: 02/384.43.22 FAX : 02/387.17.49 EMAIL : ec000570@adm.cfwb.be
 2056001 IEPSCF RIXENSART-COURT-ST-ETIENNE-JODOIGNE
 Rue Albert Croy 3 Réseau: CF
 1330 RIXENSART (A: RIXENSART) No Fase: 592
 TEL: 02/654.00.30 FAX : 010/61.72.13 EMAIL : ec000592@adm.cfwb.be
 2214005 INST. PROV. DE P.S. ET DE FORM. CONTINUEE
 Rue Demulder 1 Réseau: P
 1400 NIVELLES (A: NIVELLES) No Fase: 646
 TEL: 067/89.40.60 FAX : 067/89.40.89 EMAIL : ec000646@adm.cfwb.be
 2308004 CENTRE ENSEIGN.SUPERIEUR PROM.SOC.FORMAT.CONT.BRABANT WALLON
 Rue des Wallons 6 Réseau: LC
 1348 OTTIGNIES-LOUVAIN-L (A: LOUVAIN-LA-NEUVE) No Fase: 3179
 TEL: 010/47.82.49 FAX : 010/47.82.46 EMAIL : ec003179@adm.cfwb.be
 2327006 INSTITUT DE FORMATION SUPERIEURE DE WAVRE
 Rue de la Limite 6 Réseau: C
 1300 WAVRE (A: WAVRE) No Fase: 714
 TEL: 010/22.20.26 FAX : 010/24.52.46 EMAIL : ec000714@adm.cfwb.be

PROVINCE : 5 Hainaut

=====

5014005 IEPSCF ATH, FLOBECQ
 Rue Carton 5 Réseau: CF
 7800 ATH (A: ATH) No Fase: 3200
 TEL: 068/28.17.44 FAX : 068/44.57.87 EMAIL : ec003200@adm.cfwb.be
 5043003 INSTITUT SUPERIEUR PLUS OULTRE
 Rue de Savoie 6 Réseau: C
 7130 BINCHE (A: BINCHE) No Fase: 1510
 TEL: 064/34.20.93 FAX : 064/34.20.94 EMAIL : ec001510@adm.cfwb.be
 5043008 INSTITUT PROV. D'ENSEIGN.PS DE BINCHE-CARNIERES-MORLANWELZ
 Rue des Archers 12 Réseau: P
 7130 BINCHE (A: BINCHE) No Fase: 1509
 TEL: 064/31.02.47 064/31.02.40 FAX : 064/31.02.41 EMAIL : ec001509@adm.cfwb.be
 5058004 INSTITUT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DU BORINAGE
 Rue de Caraman 13 Réseau: LC
 7300 BOUSSU (A: BOUSSU) No Fase: 3225
 TEL: 065/76.61.40 FAX : 065/76.61.46 EMAIL : ec003225@adm.cfwb.be
 5062003 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
 Rue de Mons 87 Réseau: C
 7090 BRAINE-LE-COMTE (A: BRAINE-LE-COMTE) No Fase: 1362
 TEL: 067/55.27.57 FAX : 067/56.08.64 EMAIL : ec001362@adm.cfwb.be
 5082009 COURS COMMERCIAUX COMMUNAUX DE CHARLEROI
 Bld Emile Devreux 27 Réseau: C
 6000 CHARLEROI (A: CHARLEROI) No Fase: 914
 TEL: 071/33.30.43 071/30.63.69 FAX : 071/30.48.97 EMAIL : ec000914@adm.cfwb.be

5082012 INSTITUT PROVINCIAL SUPERIEUR INDUSTRIEL DU HAINAUT
Boulevard Solvay 31 Réseau: P
6000 CHARLEROI (A: CHARLEROI) No Fase: 915
TEL: 071/531.757 071/531.381 FAX : 071/531.543 EMAIL : ec000915@adm.cfwb.be

5082013 COLLEGE TECHNIQUE DES AUMONIERES DU TRAVAIL
Grand'rue 185 Réseau: LC
6000 CHARLEROI (A: CHARLEROI) No Fase: 918
TEL: 071/285.905 FAX : 071/41.01.04 EMAIL : ec000918@adm.cfwb.be

5082017 COURS COMMUNAUX D'EDUCATION MENAGERE
Rue des Olympiades Réseau: C
6000 CHARLEROI (A: CHARLEROI) No Fase: 927
TEL: 071/32.51.99 FAX : 071/32.51.99 EMAIL : ec000927@adm.cfwb.be

5082052 ECOLE DES F.P.S DE CHARLEROI
Avenue des Alliés 2 Réseau: LN
6000 CHARLEROI (A: CHARLEROI) No Fase: 928
TEL: 071/50.78.23 FAX : 071/50.78.37 EMAIL : ec000928@adm.cfwb.be

5082054 COURS PROFESSIONNELS POUR ADULTES
Bld Joseph Tirou 167 Réseau: LC
6000 CHARLEROI (A: CHARLEROI) No Fase: 987
TEL: 071/30.22.17 FAX : 071/79.62.60 EMAIL : ec000987@adm.cfwb.be

5082072 INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE COMMERCIAL
Square Jules Hiérnaux 2 Réseau: P
6000 CHARLEROI (A: CHARLEROI) No Fase: 924
TEL: 071/53.17.56 FAX : 071/531.456 EMAIL : ec000924@adm.cfwb.be

5082074 UNIVERSITE DU TRAVAIL - INST.D'ENS.TECH.SECONDAIRE
Bld Gustave Roullier 1 Réseau: P
6000 CHARLEROI (A: CHARLEROI) No Fase: 922
TEL: 071/531.755 FAX : 071/531.512 EMAIL : ec000922@adm.cfwb.be

5083006 ET. COMMUNAL ENSEIG TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Pl d l'Hôtel de Ville 6 Réseau: C
6200 CHATELET (A: CHATELET) No Fase: 1003
TEL: 071/38.59.72 FAX : 071/40.23.00 EMAIL : ec001003@adm.cfwb.be

5088002 COURS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE CHIMAY
Rue de l'Athénée 1 Réseau: C
6460 CHIMAY (A: CHIMAY) No Fase: 1530
TEL: 060/21.18.24 FAX : 060/21.18.24 EMAIL : ec001530@adm.cfwb.be

5091002 COURS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE COUILLET
Rue des Lilas 3 Réseau: C
6010 CHARLEROI (A: COUILLET) No Fase: 981
TEL: 071/43.48.08 FAX : 071/43.48.08 EMAIL : ec000981@adm.cfwb.be

5092003 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE COURCELLES
Pl Fr.D. Roosevelt 2 3 Réseau: C
6180 COURCELLES (A: COURCELLES) No Fase: 1021
TEL: 071/466.350 FAX : 071/466.359 EMAIL : ec001021@adm.cfwb.be

5099004 IEPSCF DOUR
Rue de Boussu 84 Réseau: CF
7370 DOUR (A: DOUR) No Fase: 1135
TEL: 065/65.24.47 FAX : 065/65.51.64 EMAIL : ec001135@adm.cfwb.be

5100001 COURS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
Rue Ernest Martel 6 Réseau: C
7190 ECAUSSINNES (A: ECAUSSINNES-D'ENGHIEN) No Fase: 1481
TEL: 067/44.38.32 FAX : 067/44.38.32 EMAIL : ec001481@adm.cfwb.be

5102002 ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE D'ENGHIEN (EPSE)
Rue du Village 50 Réseau: LN
7850 ENGHIEU (A: MARCQ) No Fase: 1375
TEL: 02/395.60.23 FAX : 02/395.61.51 EMAIL : ec001375@adm.cfwb.be

5111005 ECOLE D'ARTS ET METIERS
Rue Sainte-Thérèse 47 Réseau: LC
6560 ERQUELINNES (A: ERQUELINNES) No Fase: 1539
TEL: 071/55.51.27 071/55.62.21 FAX : 071/59.83.70 EMAIL : ec001539@adm.cfwb.be

5124001 INSTITUT PROVINCIAL D'ENS.TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
Rue du Puits Communal 114 Réseau: P
6240 FARCINNES (A: FARCINNES) No Fase: 1034
TEL: 071/243.541 FAX : 071/243.540 EMAIL : ec001034@adm.cfwb.be

5132005 ECOLE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE
Rue de l'Enseignement 51 Réseau: C
6140 FONTAINE-L'EVEQUE (A: FONTAINE-L'EVEQUE) No Fase: 1060
TEL: 071/52.33.24 FAX : 071/52.33.24 EMAIL : ec001060@adm.cfwb.be

5141002 IEPSCF FRAMERIES
Rue du Onze Novembre 2 Réseau: CF
7080 FRAMERIES (A: FRAMERIES) No Fase: 1146
TEL: 065/67.22.28 FAX : 065/66.86.04 EMAIL : ec001146@adm.cfwb.be

5156003 COURS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS DE GILLY
Place Jules Destrée 9 Réseau: C
6060 CHARLEROI (A: GILLY) No Fase: 948
TEL: 071/41.26.64 FAX : 071/41.44.95 EMAIL : ec000948@adm.cfwb.be

5200004 COURS MENAGERS ET PROFESSIONNELS DE LA VILLE DE LA LOUVIERE
Chaussée Paul Houtart 316 Réseau: C
7110 LA LOUVIERE (A: LA LOUVIERE) No Fase: 1408
TEL: 064/21.22.40 FAX : 064/84.87.14 EMAIL : ec001408@adm.cfwb.be

5210004 IEPSCF MONS(JEMAPPES)
 Avenue Roi Albert 643 Réseau: CF
 7012 MONS (A: JEMAPPES) No Fase: 1195
 TEL: 065/88.15.00 065/88.66.85 FAX : 065/82.38.18 EMAIL : ec001195@adm.cfwb.be
 5210018 COURS DES METIERS D'ART DU HAINAUT
 Grand-Route 105 Réseau: P
 7000 MONS (A: MONS) No Fase: 1196
 TEL: 065/33.55.46 FAX : 065/36.35.37 EMAIL : ec001196@adm.cfwb.be
 5213003 COURS TECHNIQUES SEC ET PROF DE JUMET
 Rue J.-B. Ledoux 23 A Réseau: C
 6040 CHARLEROI (A: JUMET) No Fase: 943
 TEL: 071/34.08.12 FAX : 071/34.08.12 EMAIL : ec000943@adm.cfwb.be
 5222004 FORMAT 21 - CENTRE DE FORM. CONT. GUSTAVE PITON
 Rue J.-B. Berger 1 Réseau: C
 7100 LA LOUVIERE (A: LA LOUVIERE) No Fase: 1420
 TEL: 064/236.900 FAX : 064/213.311 EMAIL : ec001420@adm.cfwb.be
 5222006 INSTITUT PROVINCIAL DES ARTS ET METIERS DU CENTRE
 Rue Paul Pastur 1 Réseau: P
 7100 LA LOUVIERE (A: LA LOUVIERE) No Fase: 1422
 TEL: 064/22.22.80 FAX : 064/26.61.92 EMAIL : ec001422@adm.cfwb.be
 5234004 COURS TECHN,COMMERC ET PROFESSIONNELS SECONDAIRES
 Anc. Chem d'Ollignies 2 Réseau: C
 7860 LESSINES (A: LESSINES) No Fase: 1443
 TEL: 068/33.28.26 FAX : 068/34.05.26 EMAIL : ec001443@adm.cfwb.be
 5236011 INSTITUT PROVINCIAL D'ENS.DE PROM.SOC.DE WALLONIE PICARDE
 Rue Paul Pastur 2 Réseau: P
 7500 TOURNAI (A: TOURNAI) No Fase: 1737
 TEL: 069/25.37.33 069/67.21.26 FAX : 069/25.37.35 EMAIL : ec001737@adm.cfwb.be
 5255003 ECOLE INDUSTRIELLE COMMUNALE
 Rue Georges Tourneur 1 Réseau: C
 6030 CHARLEROI (A: MARCHIENNE-AU-PONT) No Fase: 951
 TEL: 071/51.60.88 FAX : 071/51.74.58 EMAIL : ec000951@adm.cfwb.be
 5257003 ECOLE INDUSTRIELLE DE MARCINELLE-MONCEAU
 Rue du Chemin Vert 66 Réseau: C
 6001 CHARLEROI (A: MARCINELLE) No Fase: 958
 TEL: 071/36.50.39 FAX : 071/36.50.39 EMAIL : ec000958@adm.cfwb.be
 5257022 INSTIT PROV SUPERIEUR DES SCIENCES SOCIALES ET PEDAGOGIQUES
 Bld Gustave Roullier 1 Réseau: P
 6000 CHARLEROI (A: CHARLEROI) No Fase: 956
 TEL: 071/531.758 071/531.388 FAX : 071/531.509 EMAIL : ec000956@adm.cfwb.be
 5277000 INSTITUT REINE ASTRID -IRAM
 Rue Saint-Luc 3 Réseau: LC
 7000 MONS (A: MONS) No Fase: 1217
 TEL: 065/40.41.92 FAX : 065/40.41.99 EMAIL : ec001217@adm.cfwb.be
 5277009 PROM SOC supérieur Mons-Borinage
 Avenue du Tir 10 Réseau: P
 7000 MONS (A: MONS) No Fase: 1220
 TEL: 065/39.89.39 065/39.89.35 FAX : 065/33.44.71 EMAIL : ec001220@adm.cfwb.be
 5277052 ECOLE DE PROMOTION SOCIALE VIE FEMININE
 Rue Marg. Bervoets 10 Réseau: LC
 7000 MONS (A: MONS) No Fase: 1221
 TEL: 065/36.14.49 FAX : 065/40 29 13 EMAIL : ec001221@adm.cfwb.be
 5277066 PROM SOC secondaire Mons-Borinage
 Av Gouv. E. Cornez 1 Réseau: P
 7000 MONS (A: MONS) No Fase: 1209
 TEL: 065/39.89.39 FAX : 065/33.44.71 EMAIL : ec001209@adm.cfwb.be
 5289002 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE MOYENNE
 Rue de France 6 Réseau: C
 6032 CHARLEROI (A: MONT-SUR-MARCHIENNE) No Fase: 974
 TEL: 071/43.07.76 FAX : 071/43.41.82 EMAIL : ec000974@adm.cfwb.be
 5290005 IEPSCF MORLANWELZ-MARIEMONT
 Rue Raoul Warocqué 46 Réseau: CF
 7140 MORLANWELZ (A: MORLANWELZ-MARIEMONT) No Fase: 1596
 TEL: 064/44.97.54 FAX : 064/45.10.69 EMAIL : ec001596@adm.cfwb.be
 5318005 IEPSCF PERUWELZ
 Boulevard Léopold III 40 Réseau: CF
 7600 PERUWELZ (A: PERUWELZ) No Fase: 1637
 TEL: 069/77.10.35 FAX : 069/77.64.72 EMAIL : ec001637@adm.cfwb.be
 5326004 ESPACE FORMATIONS-ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
 Rue Atelier Central 2 Réseau: C
 6230 PONT-A-CELLES (A: PONT-A-CELLES) No Fase: 1094
 TEL: 071/84.70.00 FAX : 071/84.09.55 EMAIL : ec001094@adm.cfwb.be
 5331003 ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE PROMOTION SOCIALE
 Rue Alphonse Brenez 13 Réseau: C
 7390 QUAREGNON (A: QUAREGNON) No Fase: 1244
 TEL: 065/79.32.93 FAX : 065/45.75.47 EMAIL : ec001244@adm.cfwb.be
 5340001 IEPSCF SIVRY-RANCE
 Rue Pauline Hubert 40/2 Réseau: CF
 6470 SIVRY-RANCE (A: RANCE) No Fase: 1607
 TEL: 060/41.16.28 FAX : 060/41.27.43 EMAIL : ec001607@adm.cfwb.be

5355007 CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR ADULTES
 Rue de Courcelles 10 Réseau: LC
 6044 CHARLEROI (A: ROUX) No Fase: 979
 TEL: 071/45.11.08 FAX : 071/45.53.63 EMAIL : ec000979@adm.cfwb.be
 5360003 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE SAINT GHISLAIN
 Av de l'Enseignement 20 Réseau: C
 7330 SAINT-GHISLAIN (A: SAINT-GHISLAIN) No Fase: 1271
 TEL: 065/80.35.21 FAX : 065/78.42.73 EMAIL : ec001271@adm.cfwb.be
 5377016 INSTITUT TECHNIQUE ET AGRICOLE DE LA PROVINCE DE HAINAUT
 Rue de la Station 57 Réseau: P
 7060 SOIGNIES (A: SOIGNIES) No Fase: 1471
 TEL: 067/34.02.52 FAX : 067/49.08.71 EMAIL : ec001471@adm.cfwb.be
 5397002 IEPSCF THUIN
 Grand'Rue 52 Réseau: CF
 6530 THUIN (A: THUIN) No Fase: 1571
 TEL: 071/59.51.53 017/59.69.82 FAX : 071/59.51.53 EMAIL : ec001571@adm.cfwb.be
 5397003 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE COMMUNALE
 Rue Verte 1 Réseau: C
 6530 THUIN (A: THUIN) No Fase: 1572
 TEL: 071/59.04.69 FAX : 071/59.66.56 EMAIL : ec001572@adm.cfwb.be
 5402005 IEPSCF TOURNAI, ANTOING, TEMPLEUVE
 Rue Saint-Brice 53 Réseau: CF
 7500 TOURNAI (A: TOURNAI) No Fase: 1704
 TEL: 069/22.48.41 069/23.47.23 FAX : 069/22.26.18 EMAIL : ec001704@adm.cfwb.be
 5402010 COURS COMMUNAUX DE COUPE,COUTURE
 Rue Galterie St-Jean 15 Réseau: C
 7500 TOURNAI (A: TOURNAI) No Fase: 1713
 TEL: 069/21.30.76 FAX : 069/21.30.76 EMAIL : ec001713@adm.cfwb.be
 5432002 IEPSCF COLFONTAINE
 Rue Clémenceau 60 62 Réseau: CF
 7340 COLFONTAINE (A: WASMES) No Fase: 1287
 TEL: 065/67.26.88 065/22.99.05 FAX : 065/66.71.70 EMAIL : ec001287@adm.cfwb.be
 5502002 INSTITUT ST HENRI-ECOLE TECHNIQUE COMMERCIALE
 Rue du Commerce 21 Réseau: LC
 7780 COMINES-WARNETON (A: COMINES-WARNETON) No Fase: 1313
 TEL: 056/56.00.61 FAX : 056/56.00.75 EMAIL : ec001313@adm.cfwb.be
 5507005 IEPSCF MOUSCRON, COMINES
 Place de la Justice 1/155 Réseau: CF
 7700 MOUSCRON (A: MOUSCRON) No Fase: 1345
 TEL: 056/84.23.72 FAX : 056/84.23.76 EMAIL : ec001345@adm.cfwb.be
 5507006 COLLEGE TECHNIQUE ST-HENRI-EPS
 Avenue Royale 50 Réseau: LC
 7700 MOUSCRON (A: MOUSCRON) No Fase: 1343
 TEL: 056/85.57.28-29 056/85.57.05 FAX : 056/85.57.01 EMAIL : ec001343@adm.cfwb.be

PROVINCE : 6 Liège

=====

6005006 IEPSCF ANS
 Rue Georges Truffaut 37 Réseau: CF
 4432 ANS (A: ALLEUR) No Fase: 1828
 TEL: 04/239.80.30 FAX : 04/239.80.39 EMAIL : ec001828@adm.cfwb.be
 6011004 ECOLE DE PROMOTION SOCIALE D'ANGLEUR
 Rue de la Vausale 2 Réseau: C
 4031 LIEGE (A: ANGLEUR) No Fase: 1982
 TEL: 04/367.22.23 04/361.29.72 FAX : 04/361.29.73 EMAIL : ec001982@adm.cfwb.be
 6012013 ECOLE DE LA FEMME PREVOYANTE - ECOLE ANS
 Rue Darchis 20 Réseau: LN
 4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 3242
 TEL: 04/223.13.74 FAX : 04/223.03.02 EMAIL : ec003242@adm.cfwb.be
 6136018 ECOLE F.P.S DE HANNUT
 Av de la Résistance 1 A Réseau: LN
 4300 WAREMME (A: WAREMME) No Fase: 2424
 TEL: 019/32.52.32 FAX : 019/33.03.05 EMAIL : ec002424@adm.cfwb.be
 6146035 INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
 Rue Ecole Technique 34 Réseau: P
 4040 HERSTAL (A: HERSTAL) No Fase: 1903
 TEL: 04/248.41.70 FAX : 04/248.41.79 EMAIL : ec001903@adm.cfwb.be
 6153006 IEPSCF GRACE-HOLLOGNE
 Rue Champ Pillé 54 56 Réseau: CF
 4460 GRACE-HOLLOGNE (A: GRACE-HOLLOGNE) No Fase: 2193
 TEL: 04/234.70.60 FAX : 04/235.76.71 EMAIL : ec002193@adm.cfwb.be
 6160040 INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
 Quai de Compiègne 4 Réseau: P
 4500 HUY (A: HUY) No Fase: 1782
 TEL: 085/27.37.37 085/27.37.25 FAX : 085/27.37.86 EMAIL : ec001782@adm.cfwb.be
 6188038 ECOLE DE COMMERCE ET D'INFORMATIQUE-ENSEIGNEMENT DE P.S.
 Rue Hazinelle 2 Réseau: C
 4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2047
 TEL: 04/221.37.86 FAX : 04/221.43.35 EMAIL : ec002047@adm.cfwb.be

6188039 INSTITUT DES LANGUES MODERNES - ENSEIGNEMENT DE P.S.
Rue Hazinelle 2 Réseau: C
4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2048
TEL: 04/223.34.22 FAX : 04/221.31.72 EMAIL : ec002048@adm.cfwb.be
6188043 COURS DE PROMOTION SOCIALE SAINT-LUC
Rue Louvrex 111 Réseau: LC
4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2015
TEL: 04/223.06.12 FAX : 04/222.39.68 EMAIL : ec002015@adm.cfwb.be
6188045 INSTITUT DES TRAVAUX PUBLICS - ENSEIGNEMENT DE P.S.
Rue Pouplin 27 Réseau: C
4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2010
TEL: 04/222.02.62 FAX : 04/223.48.04 EMAIL : ec002010@adm.cfwb.be
6188046 ECOLE DES ARTS ET METIERS - ENSEIGNEMENT DE P.S.
Rue Agimont 9 Réseau: C
4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2075
TEL: 04/223.04.83 FAX : 04/223.28.21 EMAIL : ec002075@adm.cfwb.be
6188047 INSTITUT DE TECHNIQUES ARTISANALES - ENSEIGNEMENT DE P.S.
Rue de la Liberté 27 Réseau: C
4020 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2049
TEL: 04/343.90.47 FAX : 04/349.08.90 EMAIL : ec002049@adm.cfwb.be
6188053 INSTITUT ST LAURENT-ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
Rue Saint-Laurent 33 Réseau: LC
4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2021
TEL: 04/223.11.31 FAX : 04/223.26.84 EMAIL : ec002021@adm.cfwb.be
6188055 INSTITUT DE TECHNOLOGIE - ENSEIGNEMENT DE P.S.
Quai du Condroz 15 Réseau: C
4020 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2023
TEL: 04/343.48.60 FAX : 04/343.48.60 EMAIL : ec002023@adm.cfwb.be
6188090 INSTITUT DE FORMATION CONTINUEE - ENSEIGNEMENT DE P.S.
Rue Jonfosse 80 Réseau: C
4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2050
TEL: 04/221.34.70 FAX : 04/230.41.96 EMAIL : ec002050@adm.cfwb.be
6188099 INST PROV D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LIEGE
Quai Godefroid Kurth 100 Réseau: P
4020 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2032
TEL: 04/237.29.50 04/237.29.53 FAX : 04/237.29.78 EMAIL : ec002032@adm.cfwb.be
6188216 ECOLE DE LA FEMME PREVOYANTE DE LIEGE - ECOLE LIEGE
Quai de Longdoz 22 Réseau: LN
4020 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2053
TEL: 04/223.02.53 04/222.00.93 FAX : 04/223.06.09 EMAIL : ec002053@adm.cfwb.be
6188223 COURS POUR EDUCATEURS EN FONCTION
Rue d Fortifications 25 Réseau: LC
4030 LIEGE (A: GRIVEGNEE) No Fase: 2051
TEL: 04/343.00.54 04/343.31.07 FAX : 04/343.21.40 EMAIL : ec002051@adm.cfwb.be
6188251 ECOLE PLURI-ELLES
Rue de Souvret 71/11 Réseau: LC
4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 2052
TEL: 04/232.20.66 FAX : 04/234.71.37 EMAIL : ec002052@adm.cfwb.be
6219003 ECOLE REINE ASTRID-COURS PROF LIBRES DE PROMOTION SOCIALE
Chaussée Churchill 10 Réseau: LC
4420 SAINT-NICOLAS (A: MONTGNEE) No Fase: 2102
TEL: 04/247.16.35 FAX : EMAIL : ec002102@adm.cfwb.be
6293027 ECOLE DE LA FEMME PREVOYANTE DE LIEGE - ECOLE SERAING
Rue Darchis 20 Réseau: LN
4000 LIEGE (A: LIEGE) No Fase: 3243
TEL: 04/222.19.95 04/222.02.64 FAX : 04/223.03.02 EMAIL : ec003243@adm.cfwb.be
6293036 INSTITUT PROVINCIAL ENSEIGN. SECONDAIRE DE PROMOTION SOCIALE
Rue Jean de Seraing 55 Réseau: P
4100 SERAING (A: SERAING) No Fase: 2131
TEL: 04/330.74.87 40/330.72.83 FAX : 04/330.72.81 EMAIL : ec002131@adm.cfwb.be
6293041 INST PROV ENS SEC COMMERCIAL DE PROMOTION SOCIALE
Quai des Carmes 43 Réseau: P
4101 SERAING (A: JEMEPPE-SUR-MEUSE) No Fase: 2151
TEL: 04/237.94.14 04/237.94.15 FAX : 04/237.94.21 EMAIL : ec002151@adm.cfwb.be
6293045 INST PROV ENS SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE DE SERAING
Rue Colard Trouillet 48 Réseau: P
4100 SERAING (A: SERAING) No Fase: 2150
TEL: 04/330.72.93 FAX : 04/330.72.89 EMAIL : ec002150@adm.cfwb.be
6303007 IEPSCF FLERON-CHENEE
Rue Charles de Liège 9 Réseau: CF
4623 FLERON (A: MAGNEE) No Fase: 2160
TEL: 04/366.66.77 04/377.99.99 FAX : 04/366.66.78 EMAIL : ec002160@adm.cfwb.be
6323004 IEPSCF BLEGNY
Espace Simone Veil 7 Réseau: CF
4670 BLEGNY (A: BLEGNY) No Fase: 2196
TEL: 04/387.94.11 FAX : 04/387.94.18 EMAIL : ec002196@adm.cfwb.be
6329014 INSTITUT ENS. DE PROMOTION SOCIALE-ORIENTATION COMMERCIALE
Rue de la Station 3 Réseau: P
4800 VERVIERS (A: VERVIERS) No Fase: 2357
TEL: 087/35.36.80 FAX : 087/35.15.55 EMAIL : ec002357@adm.cfwb.be

6329017 IEPSCF VERVIERS, PLOMBIERES, LIMBOURG, PEPINSTER
 Avenue Jardin Ecole 87 Réseau: CF
 4820 DISON (A: DISON) No Fase: 2342
 TEL: 087/23.04.60 FAX : 087/22.41.21 EMAIL : ec002342@adm.cfwb.be
 6329019 INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DON BOSCO
 Rue des Alliés 57 Réseau: LC
 4800 VERVIERS (A: VERVIERS) No Fase: 2345
 TEL: 087/30.01.87 FAX : 087/35.19.12 EMAIL : ec002345@adm.cfwb.be
 6329055 ECOLE DE PROMOTION SOCIALE DES F.P.S. DE VERVIERS
 Pont Saint-Laurent 25 Réseau: LN
 4800 VERVIERS (A: VERVIERS) No Fase: 2349
 TEL: 087/30.05.51 FAX : 087/30.05.51 EMAIL : ec002349@adm.cfwb.be
 6329072 IPEPS ORIENTATION TECHNOLOGIQUE
 Rue aux Laines 69 Réseau: P
 4800 VERVIERS (A: VERVIERS) No Fase: 2343
 TEL: 087/32.70.74 FAX : 087/32.70.54 EMAIL : ec002343@adm.cfwb.be
 6359006 IEPSCF WAREMME
 Rue Gustave Renier 1 Réseau: CF
 4300 WAREMME (A: WAREMME) No Fase: 2420
 TEL: 019/32.31.58 019/32.80.94 FAX : 019/32.34.21 EMAIL : ec002420@adm.cfwb.be
 6359033 ECOLE F.P.S. DE WAREMME
 Av de la Résistance 1 A Réseau: LN
 4300 WAREMME (A: WAREMME) No Fase: 2421
 TEL: 019/32.52.32 019/32.52.33 FAX : 019/33.03.05 EMAIL : ec002421@adm.cfwb.be

PROVINCE : 8 Luxembourg

=====

8006004 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
 Rue Godefroid Kurth 2 Réseau: C
 6700 ARLON (A: ARLON) No Fase: 2469
 TEL: 063/23.33.90 FAX : 063/23.69.17 EMAIL : ec002469@adm.cfwb.be
 8006018 IEPSCF ARLON, MUSSON
 Chemin de Weyler 2 Réseau: CF
 6700 ARLON (A: ARLON) No Fase: 2468
 TEL: 063/23.02.40 FAX : 063/23.02.45 EMAIL : ec002468@adm.cfwb.be
 8117002 IEPSCF LIBRAMONT, BERTRIX
 Avenue Herbofin 39 Réseau: CF
 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY (A: LIBRAMONT) No Fase: 2713
 TEL: 061/22.46.71 FAX : 061/23.44.24 EMAIL : ec002713@adm.cfwb.be
 8126002 IEPSCF MARCHE-EN-FAMENNE
 Av de la Toison d'Or 71 Réseau: CF
 6900 MARCHE-EN-FAMENNE (A: MARCHE-EN-FAMENNE) No Fase: 2597
 TEL: 084/32.16.46 FAX : 084/37.96.10 EMAIL : ec002597@adm.cfwb.be
 8218011 IEPSCF VIELSALM, STAVELOT
 Rue Chasseurs Ardenn. 1 Réseau: CF
 6690 VIELSALM (A: VIELSALM) No Fase: 2542
 TEL: 080/21.78.60 080/21.49.18 FAX : 080/21.61.46 EMAIL : ec002542@adm.cfwb.be
 8225005 INSTITUT LIBRE LUXEMBOURGEOIS D'ENS. DE PROMOTION SOCIALE
 Rue d'Arlon 112 Réseau: LC
 6760 VIRTON (A: VIRTON) No Fase: 2764
 TEL: 063/58.89.30 080/21.52.08 FAX : 080/21.78.08 EMAIL : ec002764@adm.cfwb.be

PROVINCE : 9 Namur

=====

9008003 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA VILLE D'ANDENNE
 Rue Adeline Henin 1 Réseau: C
 5300 ANDENNE (A: ANDENNE) No Fase: 2898
 TEL: 085/84.49.63 FAX : 085/24.53.70 EMAIL : ec002898@adm.cfwb.be
 9017001 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE D'AUVELAIS
 Rue Hicquet 19 Réseau: C
 5060 SAMBREVILLE (A: AUVELAIS) No Fase: 3052
 TEL: 071/26.00.30 071/26.00.31 FAX : 071/26.00.34 EMAIL : ec003052@adm.cfwb.be
 9075002 ECOLE COMMUNALE DE PROMOTION SOCIALE
 Rue du Bercet 4/39 Réseau: C
 5660 COUVIN (A: COUVIN) No Fase: 3106
 TEL: 060/34.68.86 FAX : 060/34.68.86 EMAIL : ec003106@adm.cfwb.be
 9085013 IEPSCF DINANT, FOSSES-LA-VILLE, JEMEPPE-SUR-SAMBRE
 Herbuchenne Réseau: CF
 5500 DINANT (A: DINANT) No Fase: 2825
 TEL: 082/21.30.60 082/21.30.61 FAX : 082/21.30.62 EMAIL : ec002825@adm.cfwb.be
 9236019 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA VILLE DE NAMUR
 Rue Pepin 2 B Réseau: C
 5000 NAMUR (A: NAMUR) No Fase: 3011
 TEL: 081/25.74.00 081/25.74.02/03 FAX : 081/25.74.09 EMAIL : ec003011@adm.cfwb.be
 9236020 INSTITUT TECHNIQUE-PROMOTION SOCIALE
 Rue Asty-Moulin 60 Réseau: LC
 5000 NAMUR (A: NAMUR) No Fase: 3000
 TEL: 081/72.90.62 081/72.90.60 FAX : 081/72.90.61 EMAIL : ec003000@adm.cfwb.be
 9236022 INSTITUT LIBRE DE FORMATION PERMANENTE
 Rue des Carmes 12 Réseau: LC
 5000 NAMUR (A: NAMUR) No Fase: 3147
 TEL: 081/22.19.98 FAX : 081/22.19.98 EMAIL : ec003147@adm.cfwb.be

9236040 IEPSCF NAMUR (cefor)
Boulevard Cauchy 10 Réseau: CF
5000 NAMUR (A: NAMUR) No Fase: 3004
TEL: 081/25.51.80 FAX : 081/25.51.89 EMAIL : ec003004@adm.cfwb.be
9236042 IEPSCF NAMUR (cadets)
Pl Ecole des Cadets 6 Réseau: CF
5000 NAMUR (A: NAMUR) No Fase: 3006
TEL: 081/22.29.03 081/22.92.39 FAX : 081/22.85.87 EMAIL : ec003006@adm.cfwb.be
9236085 INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION SOCIALE
Rue Henri Blès 188 Réseau: P
5000 NAMUR (A: NAMUR) No Fase: 3012
TEL: 081/77.67.30 FAX : 081/77.69.52 EMAIL : ec003012@adm.cfwb.be
9262005 IEPSCF PHILIPPEVILLE, FLORENNES
Avenue de Samart 2/2 Réseau: CF
5600 PHILIPPEVILLE (A: PHILIPPEVILLE) No Fase: 3133
TEL: 071/66.70.61 071/66.65.02 FAX : 071/66.65.02 EMAIL : ec003133@adm.cfwb.be
9286015 ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES
Rue du Collège 8 Réseau: LN
5000 NAMUR (A: NAMUR) No Fase: 2975
TEL: 081/22.15.80 FAX : 081/22.31.92 EMAIL : ec002975@adm.cfwb.be
9320002 ECOLE INDUSTRIELLE COMMERCIALE ET DE SAUVETAGE
Rue du Collège 27 Réseau: LC
5060 SAMBREVILLE (A: TAMINES) No Fase: 3053
TEL: 071/77.82.02 FAX : 071/77.06.58 EMAIL : ec003053@adm.cfwb.be

Annexe 2:

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - LISTE DES POUVOIRS ORGANISATEURS

478	COMMUNAUTE FRANCAISE	Bld Jardin Botanique 20 22 1000 BRUXELLES
469	COCOF	Rue des Palais 42 1030 BRUXELLES
1298	PROVINCE DU BRABANT WALLON	Avenue Einstein 2 1300 WAVRE
1301	DIRECTION GENERALE DES ENS. DU HAINAUT	Av Général de Gaulle 102 7000 MONS
1299	DIRECTION GENERALE DES ENS. DE LIEGE	Rue du Commerce 14 4100 SERAING
1300	PROVINCE DE NAMUR PLACE SAINT-AUBIN,	2 5000 NAMUR
1136	ADMINISTRATION COMMUNALE ANDERLECHT	PLACE DU CONSEIL,1 BTE 7 1070 BRUXELLES 7 BRUSSEL
1271	ADMINISTRATION COMMUNALE AUDERGHEM	RUE E. IDIERS, 12 1160 BRUXELLES 16 BRUSSEL
1057	ADMINISTRATION COMMUNALE BRUXELLES	BD ANSPACH, 6 1000 BRUXELLES 1 BRUSSEL
1020	ADMINISTRATION COMMUNALE ETTERBEEK	Avenue d'Auderghem 117 1040 BRUXELLES
1270	ADMINISTRATION COMMUNALE JETTE	Rue Henri Werrie 18 20 1090 BRUXELLES
1182	ADMINISTRATION COMMUNALE MOLENBEEK	Rue Comte de Flandre 20 1080 BRUXELLES
1157	ADMINISTRATION COMMUNALE SAINT-GILLES	PLACE MAURICE VAN MEENEN, 39 1060 BRUXELLES 6 BRUSSEL
1154	ADMINISTRATION COMMUNALE UCCLE	PLACE VANDER ELST 1180 BRUXELLES 18 BRUSSEL
1127	ADMINISTRATION COMMUNALE DE WAVRE	Pl Hôtel de Ville 1300 WAVRE
1033	ADMINISTRATION COM. WOLUWE-ST-LAMBERT	AVENUE HYMANS, 2 1200 BRUXELLES 20 BRUSSEL
1044	ADMINISTRATION COMMUNALE IXELLES	RUE MERCELIS, 13 1050 BRUXELLES 5 BRUSSEL
1105	ADMINISTRATION COMMUNALE SCHAERBEEK	PLACE COLIGNON 1030 BRUXELLES 3 BRUSSEL
1290	ADMINISTRATION COMMUNALE BINCHE	RUE DES ARCHERS, 12 7130 BINCHE
1032	ADMINISTRATION COMMUNALE COURCELLES	RUE J.JAURES, 2 6180 COURCELLES
1137	ADMINISTRATION COMMUNALE CHARLEROI	BOULEVARD JOSEPH II, 11 6000 CHARLEROI
1261	ADMINISTRATION COMMUNALE CHATELET	PLACE DE L'HOTEL DE VILLE, 6 6200 CHATELET
1063	ADMINISTRATION COMMUNALE CHIMAY	GRAND-PLACE 6460 CHIMAY
1081	ADMINISTRATION COMMUNALE ECAUSSINNES	GRAND PLACE 7190 ECAUSSINNES
1040	ADMINISTRATION COMMUNALE FONTAINE	L'EVE CHATEAU BIVORT 6140 FONTAINE-L'EVEQUE
1109	ADMINISTRATION COMMUNALE LA LOUVIERE	Rue Albert 1er 7100 LA LOUVIERE
1074	ADMINISTRATION COMMUNALE LESSINES	Grand'Place 11 7860 LESSINES
1077	ADMINISTRATION COMMUNALE MONS	GRAND PLACE, 22 7000 MONS
1115	ADMINISTRATION COMMUNALE PONT-A-CELLES	Place Communale 22 6230 PONT-A-CELLES
1060	ADMINISTRATION COMMUNALE QUAREGNON	 7390 QUAREGNON
1187	ADMINISTRATION COMMUNALE SAINT-GHISLAIN	 7330 SAINT-GHISLAIN
1087	ADMINISTRATION COMMUNALE THUIN	Grand'Rue 36 6530 THUIN
1053	ADMINISTRATION COMMUNALE TOURNAI	ENCLOS ST-MARTIN, 52 7500 TOURNAI
1082	ADMINISTRATION COMMUNALE BRAINE LE COMTE	GRAND PLACE,39 7090 BRAINE LE COMTE
1138	ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIEGE	La Batte 10 4000 LIEGE
1285	ADMINISTRATION COMMUNALE ARLON	Rue Paul Reuter 8 6700 ARLON
1135	ADMINISTRATION COMMUNALE ANDENNE	PLACE DES TILLEULS, 1 5300 ANDENNE
1024	ADMINISTRATION COMMUNALE COUVIN	AVENUE DE LA LIBERATION, 2 5660 COUVIN

1055 ADMINISTRATION COMMUNALE NAMUR RUE PEPIN, 2B
5000 NAMUR

1037 ADMINISTRATION COMMUNALE SAMBREVILLE
5060 SAMBREVILLE

489 E.P.F.C. BLD DU TRIOMPHE-BAT.H-CP220
1050 BRUXELLES

856 INST. HAUTES ETUDES DE BELGIQUE AVENUE FR. ROOSEVELT,50 CP 164
1050 BRUXELLES 5 BRUSSEL

1316 INSTITUT HENRI DE COCK(I.H.D.C.) Rue Bara 154
1070 BRUXELLES

1347 ILYA PRIGOGINE asbl Avenue Besme 97
1190 BRUXELLES

982 F.P.S. BRUXELLES Rue du Midi 120
1000 BRUXELLES

146 CENTRE DE PHONETIQUE APPLIQUEE BRUXELLE Avenue Louise 113
1050 BRUXELLES

128 CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES OPTIQUES AP BD LEOPOLD II, 43
1080 BRUXELLES 8 BRUSSEL

1379 SAINT LUC BRUXELLES Rue d'Irlande 57
1060 BRUXELLES

957 INST.SUP. URBANISME ET RENOVATION URBAIN Rue d'Irlande 57
1060 BRUXELLES

140 AUMONIER DU TRAVAIL BD LAMBERMONT, 17
1030 BRUXELLES 3 BRUSSEL

144 CENTRE ECOLES FAMILIALES ET MENAGERES Rue de la Poste 111
1030 BRUXELLES

165 CENTRE DE FORM.SECTEURS INF.ET DE SANTE Avenue Hippocrate 91
1200 BRUXELLES

626 E.P.H.E.C. AVENUE KONRAD ADENAUER,3
1200 BRUXELLES BRUSSEL

1342 WILLEMSFONDS RUE DE LA FONTAINE, 2
1000 BRUXELLES 1 BRUSSEL

836 AUMONIER DU TRAVAIL RUE DE CARAMAN, 13
7300 BOUSSU

35 AUMONIER DU TRAVAIL GRAND-RUE,185
6000 CHARLEROI

799 ASBL CFP Avenue des Alliés 2
6000 CHARLEROI

337 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'EICE Rue du Village 50
7850 MARCQ

163 CENTRE DE FORMATION ET DE PROMO. SOCIALE RUE DE L'EGLISE STE-THERESE,47
6560 ERQUELINNES

837 A.M.I.-LA LOUVIERE RUE GUSTAVE BOEL, 25 A
7100 LA LOUVIERE

291 INSTITUT REINE ASTRID MONS AVENUE REINE-ASTRID, 9
7000 MONS

164 ASBL CENTRE DE FORMATION POUR EDUCATEURS RUE DE COURCELLES, 10
6044 ROUX

914 A.S.B.L. INSTITUT SAINT-HENRI RUE DU COMMERCE, 21
7780 COMINES

246 COLLEGE TECHNIQUE SAINT-HENRI AVENUE ROYALE, 50
7700 MOUSCRON

970 F.P.S. LIEGE RUE d'archis, 20
4000 LIEGE

1385 F.P.S. WAREMME Av de la Résistance 1 a
4300 WAREMME

131 ASBL AIDE&DEVELOPTE CRS PROM SOC HESBAYE RUE DE CREHEN, 1
4280 HANNUT

296 COM.ORGANISATION INSTITUT SAINT-LUC LIEGE Bld de la Constitution
4020 LIEGE

1381 CENTRE D'ENSEIGNEMENT SAINT-LAURENT Rue Saint-Laurent 29
4000 LIEGE

166 C.P.S. EDUCATEURS-LIEGE RUE DES FORTIFICATIONS, 25
4030 LIEGE

485 REINE ASTRID-SAINT NICOLAS CHAUSSEE CHURCHILL, 10
4420 SAINT-NICOLAS

185 DON BOSCO-VERVIERS Rue des Alliés 57
4800 VERVIERS

981 F.P.S. VERVIERS Pont Saint-Laurent 25
4800 VERVIERS

970 F.P.S. ANS Rue D'archis 20
4000 LIEGE

970 F.P.S. SERAING Rue D'archis 20
4000 LIEGE

876 ASBL. LES AUMONIER DU TRAVAIL RUE PIERRARD, 112
6760 VIRTON

965 INSTITUT TECHNIQUE DE NAMUR - ITN. RUE ASTY MOULIN, 60
5000 NAMUR

812 I.L.F.O.P. RUE DES CARMES, 12
5000 NAMUR

221 ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES Rue du Collège 8
5000 NAMUR

545 ASBL COMMUNAUTE EDUCATIVE LASALLIENNE Rue du Collège 27
5060 TAMINES
838 I.F.C.A.D. ASBL AVENUE LEGRAND, 57
1050 BRUXELLES 5 BRUSSEL
147 CENTRE ENSEIGN. SUP. PS BRABANT WALLON RUE DES WALLONS 6
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE